

# IAHIDNE : UN VILLAGE DANS LE SOUS-SOL D'UNE ÉCOLE

Pendant 28 jours, les troupes russes ont retenu la quasi-totalité de la population d'un village — environ 365 personnes, dont 70 enfants, le plus jeune âgé de six semaines — dans le sous-sol de 197 m² de l'école dont elles avaient fait leur quartier général. Dix personnes âgées sont mortes dans l'obscurité. La Commission d'enquête a qualifié ces faits de traitement inhumain et de crime de guerre ; les tribunaux ukrainiens ont condamné 16 militaires par contumace et inculpé le général de la brigade.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
REGISTRE VÉRIFIÉ  
OCT. 2026

**PROJET — non publié.** Projet pour la rédaction. Chiffres vérifiés au regard du HCDH (12 mai 2022), de la Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), des jugements du tribunal de district de Tchernihiv (11 mars 2024, 7 juil. 2025) et du SBU (13 avr. 2026). Emplacements photo à remplir à partir de sources officielles (administration régionale de Tchernihiv, Bureau du Président, CC BY).

## 365

civils enfermés pendant 28 jours dans le sous-sol de l'école, dont 70 enfants **A**

Commission d'enquête, A/77/533, par. 78, 102 (18 oct. 2022)

## 10

personnes âgées sont mortes pendant la détention ; leurs noms ont été inscrits sur le mur du sous-sol **A**

Commission d'enquête, A/77/533, par. 79

## 0,5 m²

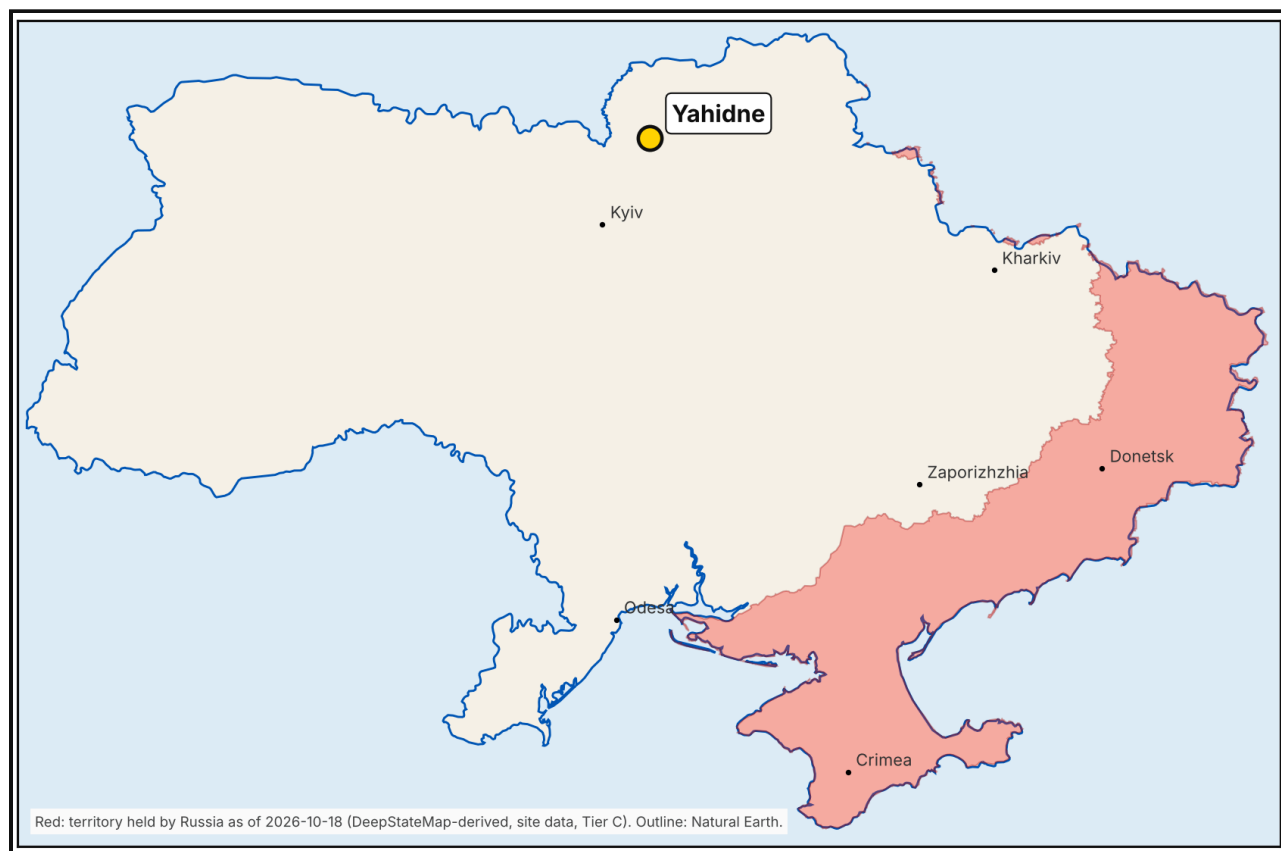
par personne : 368 personnes dans 197 m², comme l'a établi le tribunal **B**

Jugement du tribunal de district de Tchernihiv, 11 mars 2024

## 16

Militaires russes condamnés par contumace à 12 ans chacun ; le commandant de la brigade inculpé en 2026 **B**

Tribunal de district de Tchernihiv, 11 mars 2024 et 7 juil. 2025 ; SBU 13 avr. 2026



## L'ESSENTIEL

**Établi par l'ONU.** La Commission d'enquête a établi que les forces russes avaient enfermé 365 civils, dont 70 enfants, dans le sous-sol pendant 28 jours dans des conditions inhumaines — sans lumière, sans ventilation, sans toilettes, avec un minimum de nourriture et d'eau — et que dix personnes âgées étaient mortes ; la Commission s'est elle-même rendue dans le sous-sol (A/77/533, par. 54, 78–79, 102).

**Un bouclier humain pour un quartier général.** L'école située au-dessus du sous-sol servait de poste de commandement russe ; les troupes tiraient sur les positions ukrainiennes depuis son enceinte, exposant à un risque des centaines de civils enfermés (par. 54).

**Jugé.** Quinze militaires de la 55e brigade (Touva) et l'officier qui commandait le site ont été condamnés par contumace ; le commandant de la brigade, le général de division Denis Barilo, a été inculpé en avril 2026. Aucun auteur n'est visé par des sanctions occidentales pour Yahidne.

## QUALIFICATION JURIDIQUE EN TROIS NIVEAUX

TRAITEMENT INHUMAIN ET DÉTENTION ILLÉGALE, CRIME DE GUERRE — ÉTABLI (COMMISSION D'ENQUÊTE)

CIVILS UTILISÉS POUR PROTÉGER DES POSITIONS — TENDANCE

RESPONSABILITÉ DU COMMANDEMENT DE LA 55E BRIGADE ET DE LA 41E ARMÉE — POSITION

**Établi.** Commission d'enquête : des conditions de détention inhumaines constitutives de traitements inhumains, un crime de guerre ; des civils exposés à un risque important du fait des tirs depuis l'enceinte de l'école (A/77/533). HCDH : 360 habitants, dont 74 enfants, détenus pendant 28 jours ; dix sont morts (Haut-Commissaire, 12 mai 2022). **Tendance.** Enfermement massif de villageois dans des sous-sols sous des postes de commandement russes dans les régions de Tchernihiv et de Kyiv en mars 2022 ; exécutions sommaires d'hommes au début de l'occupation. **Position.** L'Ukraine qualifie l'enfermement de traitement cruel de civils et d'utilisation de boucliers humains (art. 438 du CP ukrainien), a jugé 16 militaires à ce titre et étend la responsabilité au commandement de la brigade et de l'armée.

## CE QUE NOUS DEMANDONS

Citer A/77/533 chaque fois que la Russie nie le traitement infligé aux civils sous occupation. Désigner la 55e brigade de fusiliers motorisés indépendante, le général de division Barilo et les militaires condamnés au titre des régimes nationaux et de l'UE — aucun n'est inscrit sur une liste. Soutenir le mémorial et le musée de l'école. Maintenir Yahidne dans le dossier de la Troisième Commission et du Conseil des droits de l'homme comme le cas documenté d'un village entier pris en otage.

**Sources :** A — HCDH, déclaration du Haut-Commissaire à la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 ; Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 77–79, 102 ; CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025, annexe C. B — parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 ; Bureau du Procureur général 8 juin 2022, 4 avr. 2023, juil. 2025 ; jugements du tribunal de district de Tchernihiv 12 janv. 2023, 11 mars 2024, 7 juil. 2025 ; cour d'appel de Tchernihiv 6 avr. 2023, 26 févr. 2026 ; SBU 16 juil. 2025, 13 avr. 2026 ; Bureau du Président 3 avr. 2023, 3 avr. 2025. C — Human Rights Watch, 18 mai 2022 ; Reuters / Al Jazeera 8 avr. 2022 ; iStories 27 avr. 2022 ; RFE/RL 18 juin 2022 ; Detector Media 18 juin 2022 ; Ukrainska Pravda 12 mai 2023 ; IWPR 15 août 2023, 23 avr. 2024, 27 mars 2025 ; Suspilne 23 nov. 2023, févr. 2024, sept. 2025 ; Babel 24 nov. 2023 ; suivi des procès par MIHR 2023–25 ; Slidstvo.Info 23 oct. 2024 ; KHPG 19 sept. 2025 ; Eurozine / Public Interest Journalism Lab 23 févr. 2026 ; Ukrinform 6 mars 2026 ; Kiarszys & Lemiesz, Antiquity 100(411), 23 mars 2026 ; Kyiv Independent 13 avr. 2026. Tous consultés le 20 oct. 2026.

YAHIDNE  
PROJET V0.1 · 20 OCT. 2026 · NON  
PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET  
JOURNAL DES CORRECTIONS SUR LE  
UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal  
des corrections

# VINGT-HUIT JOURS SOUS LE POSTE DE COMMANDEMENT

La 55e brigade est arrivée le 3 mars 2022 et a fait de l'école son quartier général. Toutes les personnes trouvées dans le village ont été conduites au sous-sol ; les troupes tiraient depuis la cour de l'école, et les personnes en dessous étaient la raison pour laquelle la cour ne pouvait pas être prise pour cible.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

|                 |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 mars 2022     | Des troupes de la 55e brigade de fusiliers motorisés indépendante (Kyzyl, Touva) entrent dans Yahidne ; un habitant, Viktor Chevtchenko, est abattu le jour même ; les villageois sont rassemblés dans le sous-sol de l'école. <div>C</div> — HRW, 18 mai 2022 ; RFE/RL       |
| 4 mars 2022     | Un homme détenu près de l'école n'est jamais revu ; une femme est violée par trois soldats avant d'être placée au sous-sol (affaire distincte, procès depuis mai 2025). <div>C</div> — HRW ; IWPR, Slidstvo.Info                                                              |
| 9 mars 2022     | Premier décès dans le sous-sol, un homme de 91 ans. Dix personnes âgées meurent avant le 28 mars ; les dates sont consignées sur la porte du sous-sol. <div>C</div> — Reuters / Al Jazeera, 8 avr. 2022                                                                       |
| 10 mars 2022    | Des images satellite montrent des dizaines de véhicules militaires autour de l'école. <div>C</div> — HRW, 18 mai 2022                                                                                                                                                         |
| 30-31 mars 2022 | Retrait russe ; les habitants sortent. Le mur recense dix morts au sous-sol et sept personnes abattues. <div>B</div> — Parquet régional de Tchernihiv ; HRW                                                                                                                   |
| 8 avr. 2022     | Premiers reportages de presse depuis le village ; le Kremlin ne répond pas aux questions. <div>C</div> — Reuters / Al Jazeera                                                                                                                                                 |
| 12 mai 2022     | La Haute-Commissaire Bachelet devant le Conseil des droits de l'homme : 360 habitants, 74 enfants, 5 personnes handicapées, 28 jours ; dix personnes âgées sont mortes. <div>A</div> — HCDH                                                                                   |
| 18 mai 2022     | Rapport de Human Rights Watch : détention illégale, conditions inhumaines, exécutions sommaires — crimes de guerre apparents. <div>C</div> — HRW                                                                                                                              |
| 22 mai 2022     | Parquet régional de Tchernihiv : plus de 350 personnes détenues, 77 enfants dont cinq nourrissons, dix morts, sept abattus ; 16 maisons sur 180 détruites. <div>B</div> — Parquet régional de Tchernihiv                                                                      |
| 8 juin 2022     | La procureure générale Venediktova nomme neuf suspects de l'unité militaire 55115. <div>B</div> — Bureau du Procureur général                                                                                                                                                 |
| 16-17 juin 2022 | Lavrov, interrogé par la BBC sur les conclusions de l'ONU concernant Yahidne : les responsables de l'ONU sont vulnérables aux pressions occidentales et répètent les fausses informations occidentales. <div>LA RUSSIE AFFIRME</div> — Entretien avec la BBC ; Detector Media |
| 18 oct. 2022    | Rapport A/77/533 de la Commission d'enquête : 365 civils, 70 enfants, 28 jours, conditions inhumaines, dix morts ; la Commission s'est rendue dans le sous-sol. <div>A</div> — A/77/533, par. 54, 78–79, 102                                                                  |
| 12 janv. 2023   | Premier verdict : trois militaires de la 55e brigade, 12 ans par contumace, pour avoir enfermé une famille dans une cave et battu le propriétaire (confirmé le 6 avr. 2023). <div>B</div> — Tribunal de district de Tchernihiv ; cour d'appel                                 |
| 16 févr. 2023   | Le sous-sol fait la couverture de TIME. <div>C</div> — Ukrinform                                                                                                                                                                                                              |
| 3 avr. 2023     | Le président Zelensky visite le sous-sol avec la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe et le vice-chancelier allemand. <div>B</div> — Bureau du Président                                                                                                                |
| 4 avr. 2023     | Acte d'accusation contre 15 militaires : 368 personnes détenues, 69 mineurs, 197 m². <div>B</div> — Bureau du Procureur général                                                                                                                                               |
| 23 nov. 2023    | Des journalistes identifient l'officier qui dirigeait le site, « Klen », comme le capitaine Semen Solovov du 228e régiment de fusiliers motorisés, à partir d'une vidéo de concert. <div>C</div> — Suspilne                                                                   |
| 11 mars 2024    | Le tribunal de district de Tchernihiv condamne par contumace les 15 militaires : 12 ans chacun, le maximum prévu par l'art. 438(1) ; 84 victimes ont témoigné. Confirmé en appel. <div>B</div> — Tribunal de district de Tchernihiv                                           |
| 7 juil. 2025    | Le capitaine Solovov est condamné par contumace à 12 ans pour avoir ordonné la détention et utilisé les détenus comme bouclier pour le poste de commandement ; confirmé le 26 févr. 2026. <div>B</div> — Tribunal de district de Tchernihiv ; cour d'appel                    |
| sept. 2025      | Des journalistes identifient le commandant du régiment, le colonel Alekseï Joukov (« Pauk ») ; un officier supérieur de la 55e brigade avait été fait Héros de la Russie en mai 2024. <div>C</div> — Suspilne ; KHPG                                                          |
| 2 mars 2026     | Un audioguide sur l'occupation de Yahidne est publié pour le quatrième anniversaire ; l'école est en cours de transformation en musée mémorial. <div>C</div> — Public Interest Journalism Lab                                                                                 |
| 13 avr. 2026    | Notification de soupçon par contumace au général-major Denis Barilo, commandant de la 55e brigade en mars 2022. <div>B</div> — SBU                                                                                                                                            |

CE QU'A CONSTATÉ LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Des soldats russes ont détenu 365 civils, dont 70 enfants, pendant 28 jours dans le sous-sol de l'école, sans lumière ni ventilation, avec de l'eau suintant des murs, sans toilettes et avec très peu de nourriture, d'eau et de soins médicaux (par. 78).

Des soldats ont humilié les détenus et tiré près d'eux dans la cour ; dix personnes âgées sont mortes pendant la détention. La Commission s'est rendue dans le sous-sol et a vu les noms des morts écrits sur le mur (par. 79).

L'école était le quartier général russe ; les tirs sur les positions ukrainiennes depuis son enceinte ont exposé des centaines de civils détenus à un risque important (par. 54). Le plus jeune enfant avait six semaines ; certains enfants sont tombés malades sans accès aux médicaments (par. 102).



L'école de Yahidne dont le sous-sol a retenu le village pendant 28 jours. Photo : Enno Lenze · CC BY 2.0 · via Wikimedia Commons

LE VILLAGE AVANT ET APRÈS

Yahidne se trouve sur la route Kyiv–Tchernihiv, au sud de Tchernihiv ; avant l'invasion, sa population était de quelques centaines d'habitants. Le sous-sol mesurait 197 m² — environ un demi-mètre carré par personne (constat du tribunal, 11 mars 2024).

Hors du sous-sol, des hommes ont été abattus au début de l'occupation : sept noms sur la liste murale ; le parquet a ensuite dénombré 11 à 17 personnes tuées, un chiffre encore en cours d'enquête. La disparition d'un homme détenu le 4 mars reste non élucidée (HRW).

Sur les 180 maisons du village, 16 ont été détruites et 148 endommagées (parquet régional, 22 mai 2022). Quinze survivants seraient morts dans l'année suivant leur libération (IWPR, août 2023). L'école est en cours de conversion en musée mémorial sur décision des habitants (2024–26).

# UN SOUS-SOL OÙ L'ONU EST ENTRÉE

Yahidne est l'un des rares cas où une commission de l'ONU, un tribunal national et des chercheurs indépendants ont examiné la même pièce. Les inscriptions murales, les images satellite et 84 témoins au tribunal donnent le même récit ; les décomptes diffèrent selon la source et la date.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

ÉTABLI PAR DES ORGANES DOTÉS D'UN MANDAT

Haut-Commissaire aux droits de l'homme, session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 : 360 habitants, dont 74 enfants et cinq personnes handicapées, contraints par les forces russes de rester 28 jours dans le sous-sol de l'école servant de base ; dix personnes âgées sont mortes.

Commission d'enquête, A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 78, 79, 102 : 365 civils, 70 enfants, 28 jours ; conditions inhumaines constitutives de traitements inhumains, un crime de guerre ; dix morts ; civils exposés à un risque par les tirs depuis l'enceinte de l'école ; la Commission s'est rendue dans le sous-sol.

Cour européenne des droits de l'homme, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025 : les constatations de la Commission sur Yahidne figurent parmi les éléments annexés à l'arrêt (annexe C).

ENQUÊTE UKRAINIENNE

Parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 : plus de 350 personnes détenues, 77 enfants dont cinq nourrissons (le plus jeune âgé de six semaines, le plus âgé de 93 ans), du 3 au 31 mars ; dix morts ; sept abattus.

Tribunal de district de Tchernihiv, 11 mars 2024 : 368 personnes détenues, 69 mineurs (certains adolescents avaient donné un faux âge), 197 m², dix morts ; 15 militaires de l'unité 55115 condamnés, 12 ans chacun ; 84 victimes ont témoigné.

Tribunal de district de Tchernihiv, 7 juil. 2025, confirmé le 26 févr. 2026 : le capitaine Semen Solovov, du 228e régiment de fusiliers motorisés, a ordonné la détention et utilisé les détenus comme bouclier pour son poste de commandement ; 369 personnes détenues, 69 mineurs.

SBU, 13 avr. 2026 : le général-major Denis Barilo, commandant de la 55e brigade, est inculpé pour la détention de 369 civils sous la menace d'être abattus.

ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Human Rights Watch, 18 mai 2022 : 13 anciens détenus interrogés ; plus de 350 personnes détenues, au moins 70 enfants ; dix morts (huit au sous-sol, deux chez eux après leur libération) ; meurtres nommément identifiés les 3 et 6–7 mars ; une disparition forcée ; crimes de guerre apparents.

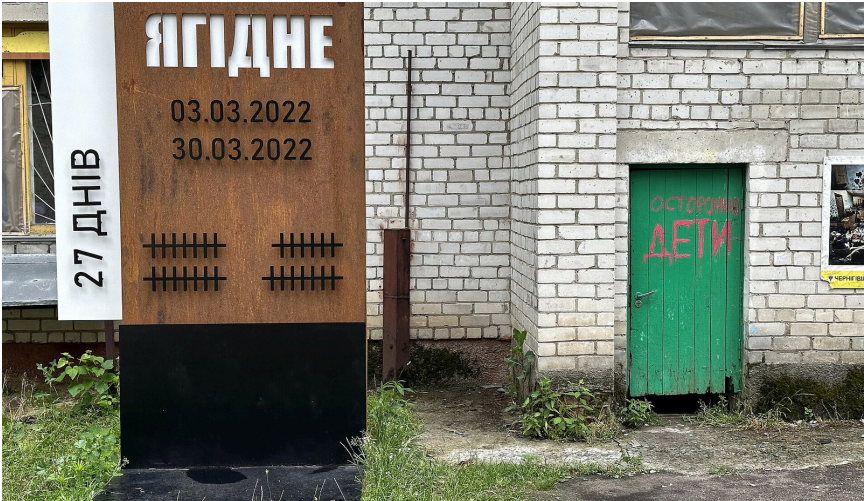
Reuters / Al Jazeera, 8 avr. 2022 : la liste murale — dix morts, sept abattus ; le décompte du village lui-même, 360.

Enquêtes de Suspilne, nov. 2023 et sept. 2025 : le commandant du site Solovov et le commandant du régiment Joukov identifiés à partir de sources ouvertes.

Kiarszys & Lemiesz, Antiquity, 23 mars 2026 : documentation archéologique du sous-sol (lidar, photogrammétrie) et du calendrier de la porte — 17 des 27 à 29 victimes y sont consignées.

LES CHIFFRES — TOUTES LES SOURCES, TELS QUE PUBLIÉS

| Chiffre               | Ce qui est compté                                                                                                                                          | Source · date · niveau |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 360 · 365 · 368 · 369 | personnes détenues — HCDH ; Commission d'enquête ; verdict de 2024 ; verdict de 2025 et inculpation de 2026. Les médias donnent 300–400                    | A / A / B / B          |
| 74 · 70 · 69 · 77     | enfants — HCDH ; Commission ; établi par le tribunal ; premier décompte des victimes                                                                       | A / A / B / B          |
| 10 · 11               | décès au sous-sol — ONU, tribunaux, HRW ; Bureau du Président (avr. 2023)                                                                                  | A/B/C · B              |
| 7 · 11 · 17           | tués hors du sous-sol — liste murale et parquet (mai 2022) ; exécutions en cours d'enquête (2023) ; procureure générale (juin 2022) et Président (2023–25) | B / B / B              |
| 28 jours              | 3–30 ou 3–31 mars 2022 — les sources divergent d'un jour sur le retrait                                                                                    | A / B / C              |
| 16 · 1                | condamnés par contumace (12 ans chacun) · général inculpé                                                                                                  | B                      |



Plaque commémorative près de l'école : « 27 jours », 03.03.2022–30.03.2022.  
Photo : Enno Lenze · CC BY 2.0 · via Wikimedia Commons

Le hub présente d'abord le chiffre de la Commission d'enquête (Niveau A : 365 personnes détenues, 70 enfants, dix morts), les chiffres établis par le tribunal comme « selon les autorités ukrainiennes » (Niveau B) et les décomptes indépendants en appui (Niveau C). Le nombre de personnes tuées hors du sous-sol n'est pas établi et est présenté sous forme de fourchette.

**Sources :** A — HCDH, déclaration du Haut-Commissaire à la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 ; Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 77–79, 102 ; CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025, annexe C. B — parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 ; Bureau du Procureur général 8 juin 2022, 4 avr. 2023, juil. 2025 ; jugements du tribunal de district de Tchernihiv 12 janv. 2023, 11 mars 2024, 7 juil. 2025 ; cour d'appel de Tchernihiv 6 avr. 2023, 26 févr. 2026 ; SBU 16 juil. 2025, 13 avr. 2026 ; Bureau du Président 3 avr. 2023, 3 avr. 2025. C — Human Rights Watch, 18 mai 2022 ; Reuters / Al Jazeera 8 avr. 2022 ; iStories 27 avr. 2022 ; RFE/RL 18 juin 2022 ; Detector Media 18 juin 2022 ; Ukrainska Pravda 12 mai 2023 ; IWPR 15 août 2023, 23 avr. 2024, 27 mars 2025 ; Suspilne 23 nov. 2023, févr. 2024, sept. 2025 ; Babel 24 nov. 2023 ; suivi des procès par MIHR 2023–25 ; Slidstvo.Info 23 oct. 2024 ; KHPG 19 sept. 2025 ; Eurozine / Public Interest Journalism Lab 23 févr. 2026 ; Ukrinform 6 mars 2026 ; Kiarszys & Lemiesz, Antiquity 100(411), 23 mars 2026 ; Kyiv Independent 13 avr. 2026. Tous consultés le 20 oct. 2026.

YAHIDNE

PROJET V0.1 · 20 OCT. 2026 · NON PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET JOURNAL DES CORRECTIONS SUR LE UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal des corrections

# UNE BRIGADE DE TOUVA, UN RÉGIMENT D'IEKATERINBOURG

Deux unités figurent au dossier : la 55e brigade de fusiliers motorisés indépendante, dont les soldats ont rassemblé le village, et le 228e régiment de fusiliers motorisés, dont le capitaine dirigeait le site. Seize hommes sont condamnés ; le général est inculpé ; le commandant du régiment et un officier décoré de la brigade sont nommés mais non inculpés.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

| Destinataires                                                                                                                                                                              | Rôle dans l'affaire                                                                                                                 | Procédures                                                                                                          | Sanctions · tribunaux                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Général-major Denis Barilo</b><br>commandant, 55e brigade de fusiliers motorisés indépendante (unité 55115, Kyzył), 41e armée interarmes                                                | Des troupes sous son commandement ont détenu 369 civils sous la menace d'être abattus (SBU)                                         | Notification de soupçon par contumace, art. 438(1) du Code pénal ukrainien, 13 avr. 2026                            | Aucune inscription trouvée sur les listes de l'UE / des États-Unis / du Royaume-Uni / du Canada |
| <b>Capitaine Semen Solovov</b> (« Klen »)<br>228e régiment de fusiliers motorisés (unité 22316, Iekaterinbourg)                                                                            | Commandait le détachement combiné à l'école ; a ordonné la détention ; a utilisé les détenus pour protéger le poste de commandement | Condamné par contumace le 7 juil. 2025, 12 ans (art. 28(2), 438(1)) ; confirmé le 26 févr. 2026, définitif          | Aucune inscription trouvée                                                                      |
| <b>15 militaires</b> de l'unité 55115<br>(Suvan, A. et N. Mongush, E. Oorzhak, Khertek, Khomushku, Borisov, Dadar-ool, Dambar-ool, Demir-ool, Kenden, V. Mongush, Saaya, Dorzhu, Kendenov) | Ont gardé et maltraité les détenus ; l'un d'eux est également accusé d'agression sexuelle dans le sous-sol                          | Condamnés par contumace le 11 mars 2024, 12 ans chacun (le maximum) ; confirmé en appel                             | Aucune inscription trouvée                                                                      |
| <b>Chynan, Shaktar-ool, I. Oorzhak</b><br>55e brigade                                                                                                                                      | Ont enfermé une famille dans une cave et battu le propriétaire ; accusé séparément de viol le 4 mars 2022                           | Condamnés le 12 janv. 2023, 12 ans (confirmé le 6 avr. 2023) ; affaire de viol en cours de jugement depuis mai 2025 | Aucune inscription trouvée                                                                      |
| <b>Colonel Alekseï Joukov</b> (« Pauk »)<br>commandant, 228e régiment de fusiliers motorisés                                                                                               | Commandant le plus haut gradé sur le site, identifié par des journalistes (sept. 2025)                                              | Aucune inculpation trouvée                                                                                          | Aucune inscription trouvée                                                                      |
| <b>Chalym Chuldum-ool</b><br>officier supérieur, 55e brigade                                                                                                                               | Nommé par des journalistes ; fait Héros de la Russie en mai 2024                                                                    | Aucune inculpation trouvée                                                                                          | Aucune inscription trouvée                                                                      |

CHAÎNE DE RESPONSABILITÉ

Les soldats de la 55e brigade ont rassemblé le village et gardé le sous-sol ; le capitaine du 228e régiment commandait le site ; le commandant de la brigade, désormais général, est inculpé pour la détention elle-même. Le commandement de la 41e armée interarmes, dont relève la brigade, est tenu pour responsable par les enquêteurs (Ukrainska Pravda, mai 2023) — aucune inculpation à ce niveau n'a été trouvée.

La condamnation du commandant du site (2025) et l'inculpation du commandant de la brigade (2026) font passer l'affaire des soldats au commandement : le sous-sol n'était pas un excès commis par une section, mais la méthode de fonctionnement d'un quartier général pendant quatre semaines.

Seize verdicts ont été rendus par contumace. Aucun des condamnés n'est détenu ; la Russie n'a répondu à aucune des procédures.

LES ACTES PROPRES DE L'ÉTAT RUSSE

La seule réponse enregistrée de l'État russe est celle de Lavrov à la BBC en juin 2022 : les conclusions de l'ONU sur Yahidne sont des fausses informations occidentales répétées par des responsables sous pression occidentale. Aucune déclaration du ministère de la Défense ou du MAE nommant le village n'a été trouvée.

En mai 2024, un officier supérieur de la 55e brigade, désigné par des journalistes comme présent dans la région de Tchernihiv en mars 2022, a été fait Héros de la Russie (KHPG, sept. 2025).

Le 228e régiment a reçu le titre de « Garde » en 2023.

Statut des sanctions vérifié par rapport aux listes du Conseil de l'UE de juin 2022 (qui visent la 64e brigade pour Boutcha, et non la 55e pour Yahidne) et aux données d'agrégateurs (Niveau C) — à vérifier au regard du Journal officiel de l'UE et des listes de l'OFAC, du Royaume-Uni et du Canada avant publication. Les translittérations des noms des condamnés varient selon les sources.

**Sources :** A — HCDH, déclaration du Haut-Commissaire à la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 ; Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 77–79, 102 ; CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025, annexe C. B — parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 ; Bureau du Procureur général 8 juin 2022, 4 avr. 2023, juil. 2025 ; jugements du tribunal de district de Tchernihiv 12 janv. 2023, 11 mars 2024, 7 juil. 2025 ; cour d'appel de Tchernihiv 6 avr. 2023, 26 févr. 2026 ; SBU 16 juil. 2025, 13 avr. 2026 ; Bureau du Président 3 avr. 2023, 3 avr. 2025. C — Human Rights Watch, 18 mai 2022 ; Reuters / Al Jazeera 8 avr. 2022 ; iStories 27 avr. 2022 ; RFE/RL 18 juin 2022 ; Detector Media 18 juin 2022 ; Ukrainska Pravda 12 mai 2023 ; IWPR 15 août 2023, 23 avr. 2024, 27 mars 2025 ; Suspilne 23 nov. 2023, févr. 2024, sept. 2025 ; Babel 24 nov. 2023 ; suivi des procès par MIHR 2023–25 ; Slidstvo.Info 23 oct. 2024 ; KHPG 19 sept. 2025 ; Eurozine / Public Interest Journalism Lab 23 févr. 2026 ; Ukrinform 6 mars 2026 ; Kiarszys & Lemiesz, Antiquity 100(411), 23 mars 2026 ; Kyiv Independent 13 avr. 2026. Tous consultés le 20 oct. 2026.

YAHIDNE

PROJET V0.1 · 20 OCT. 2026 · NON

PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET

JOURNAL DES CORRECTIONS SUR LE

UKRAINE EVIDENCE HUB



# LA RÉPONSE DE LA RUSSIE : L'ONU MENT

La Russie n'a jamais fourni de version des faits sur Yahidne. Sa seule réponse, émanant du ministre des Affaires étrangères, a été que les conclusions de l'ONU étaient des fausses informations occidentales. Ces conclusions émanaient des services du Haut-Commissaire et d'une Commission qui s'est tenue dans le sous-sol.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
REGISTRE VÉRIFIÉ  
OCT. 2026

**SERGUEÏ LAVROV · MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES · ENTRETIEN AVEC LA BBC, 16-17 JUIN 2022**

« Les responsables de l'ONU sont sous pression occidentale et servent de porte-voix aux fausses informations occidentales. »

BBC (S. Rosenberg) ; restitutions de Detector Media et d'Arise TV ; Meduza, 4 avr. 2023

**LE KREMLIN · À REUTERS · 8 AVR. 2022**

« Les forces russes ne prennent pas pour cible les civils ; l'Ukraine et l'Occident fabriquent des preuves. »

Reuters / Al Jazeera, 8 avr. 2022 (le Kremlin n'a pas répondu aux questions sur Yahidne)

**CAPITAINE SEMEN SOLOVOV · À DES JOURNALISTES DE SUSPILNE · NOV. 2023**

« Il a nié avoir été à Yahidne, puis a affirmé qu'un homme portant ce nom était mort. »

Babel, 24 nov. 2023 (relayant l'enquête de Suspilne)

**L'ONU S'EST RENDUE DANS LE SOUS-SOL**

La Commission d'enquête s'est rendue dans le sous-sol et a vu les noms des morts sur le mur (A/77/533, par. 79). Ses chiffres concordent avec ceux d'un tribunal ukrainien qui a entendu 84 victimes et avec ceux de Human Rights Watch, qui a interrogé 13 anciens détenus. Le « fake » consiste en une pièce portant les noms de 365 personnes et des dates.

**Ce que l'affirmation concède :** Que l'ONU avait formulé des conclusions sur Yahidne — la seule reconnaissance russe de l'affaire.

**PAS DE RÉPONSE SUR YAHIDNE**

Le Kremlin a été interrogé spécifiquement sur Yahidne et n'a pas répondu. La ligne générale — la fabrication — a été donnée pour Boutcha la même semaine ; en 2026, la Russie avait elle-même abandonné la version « mise en scène » de Boutcha (voir « Les héritiers de Goebbels » — le déni de Boutcha de 2026).

**Ce que l'affirmation concède :** Rien ; silence sur le cas précis.

**CONDAMNÉ, VERDICT DÉFINITIF**

Solovov a été identifié à partir d'une vidéo de concert, inculpé en février 2024, condamné le 7 juil. 2025, et le verdict a été confirmé le 26 févr. 2026. Onze victimes ont témoigné à son procès.

**Ce que l'affirmation concède :** Rien ; ce déni est la seule déclaration d'un auteur figurant au dossier.

**POUR ÊTRE JUSTE**

Les décomptes — 360, 365, 368, 369 — proviennent d'organes différents à des moments différents et diffèrent de quelques personnes ; le hub les présente tous et utilise en premier le chiffre de 365 de la Commission. Le nombre de personnes tuées hors du sous-sol (7 à 17) n'est pas établi et est présenté comme tel.

Les 16 condamnations ont toutes été prononcées par contumace, en vertu du droit ukrainien, avec une défense commise d'office ; les conclusions de l'ONU n'en dépendent pas. Aucune juridiction internationale ne s'est prononcée sur Yahidne ; l'arrêt de la CEDH de 2025 annexe le rapport de la Commission comme élément de preuve.

Les rapports ultérieurs de la Commission d'enquête (2023–24) ne reviennent pas sur Yahidne ; ses conclusions d'octobre 2022 restent inchangées.

**Sources :** A — HCDH, déclaration du Haut-Commissaire à la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 ; Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 77–79, 102 ; CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025, annexe C. B — parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 ; Bureau du Procureur général 8 juin 2022, 4 avr. 2023, juil. 2025 ; jugements du tribunal de district de Tchernihiv 12 janv. 2023, 11 mars 2024, 7 juil. 2025 ; cour d'appel de Tchernihiv 6 avr. 2023, 26 févr. 2026 ; SBU 16 juil. 2025, 13 avr. 2026 ; Bureau du Président 3 avr. 2023, 3 avr. 2025. C — Human Rights Watch, 18 mai 2022 ; Reuters / Al Jazeera 8 avr. 2022 ; iStories 27 avr. 2022 ; RFE/RL 18 juin 2022 ; Detector Media 18 juin 2022 ; Ukrainska Pravda 12 mai 2023 ; IWPR 15 août 2023, 23 avr. 2024, 27 mars 2025 ; Suspilne 23 nov. 2023, févr. 2024, sept. 2025 ; Babel 24 nov. 2023 ; suivi des procès par MIHR 2023–25 ; Slidstvo.Info 23 oct. 2024 ; KHPG 19 sept. 2025 ; Eurozine / Public Interest Journalism Lab 23 févr. 2026 ; Ukrinform 6 mars 2026 ; Kiarszys & Lemiesz, Antiquity 100(411), 23 mars 2026 ; Kyiv Independent 13 avr. 2026. Tous consultés le 20 oct. 2026.



page en ligne · journal  
des corrections

# DES CIVILS NE PEUVENT ÊTRE DÉTENUS POUR PROTÉGER UN QUARTIER GÉNÉRAL

Deux règles s'appliquent à Yahidne : l'interdiction des traitements inhumains et de la détention illégale de personnes protégées, et l'interdiction d'utiliser des civils pour mettre un objectif militaire à l'abri des attaques. La Commission d'enquête a constaté que les deux étaient en jeu.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
REGISTRE VÉRIFIÉ  
OCT. 2026

## ÉTABLI — PAR DES ORGANES MANDATÉS

Commission d'enquête (A/77/533) : les conditions de détention étaient inhumaines et constituent des traitements inhumains, un crime de guerre (par. 77–78) ; dix personnes âgées sont mortes (par. 79) ; la détention de 365 civils dans le bâtiment depuis lequel les troupes tiraient les a exposés à un risque important (par. 54).

HCDH (12 mai 2022) : la détention de 360 habitants pendant 28 jours dans le sous-sol de l'école servant de base russe ; dix morts.

Tribunal de district de Tchernihiv (11 mars 2024, 7 juil. 2025) : traitements cruels infligés à des civils et utilisation comme bouclier humain — constatations nationales, par contumace.

## TENDANCE — CE QUE MONTRENT LES FAITS

Détentions dans des sous-sols sous des postes de commandement russes en mars 2022 dans les régions de Tchernihiv et de Kyiv ; exécutions sommaires d'hommes dans les premiers jours de l'occupation (Boutcha, Yahidne, Loukachivka).

Des décorations plutôt que des sanctions disciplinaires : l'officier supérieur de la brigade a été fait Héros de la Russie (2024) ; le régiment a reçu le titre de la Garde (2023).

Un déni par la délégitimation de l'enquêteur — « l'ONU est sous pression occidentale » — plutôt que par la contestation des faits.

## POSITION — QUALIFICATION RETENUE PAR L'UKRAINE

L'Ukraine qualifie la séquestration de violation des lois et coutumes de la guerre (art. 438 du CPU) — traitement cruel de civils et utilisation comme bouclier humain — et l'a jugée comme telle ; elle tient le commandement de la brigade et de l'armée pour responsable (Statut de Rome, art. 28), une position désormais exprimée dans l'accusation portée contre le commandant de la brigade.

L'Ukraine traite les meurtres de villageois commis hors du sous-sol comme des homicides intentionnels ; aucun verdict à ce jour.

## LES RÈGLES APPLICABLES

Convention de Genève IV, art. 27 et 32 : traitement humain des personnes protégées ; interdiction des mesures causant des souffrances physiques. Art. 28 : aucune personne protégée ne peut être utilisée pour mettre des zones à l'abri des opérations militaires.

Protocole additionnel I, art. 51(7) : la population civile ne peut être utilisée pour mettre des objectifs militaires à l'abri ; art. 75 : garanties fondamentales.

Statut de Rome, art. 8(2)(a)(ii) traitements inhumains ; art. 8(2)(a)(vii) détention illégale ; art. 8(2)(b)(xxiii) utilisation de personnes protégées comme boucliers ; art. 28 responsabilité du supérieur hiérarchique.

## CE QUE NOUS NE SAVONS PAS

Le nombre de villageois tués hors du sous-sol (7–17) et le sort de l'homme disparu le 4 mars 2022.

Si la CPI a examiné le cas de Yahidne ; si le raisonnement de la CEDH (par opposition à son annexe) nomme le village.

Si le colonel Joukov ou le commandement de la 41e armée ont été inculpés.

La date exacte de l'arrêt d'appel concernant les 15 militaires (audience prévue le 28 mai 2024 ; jugement confirmé).

## CE QUE NOUS DEMANDONS

**Citer la Commission.** Le document A/77/533, par. 54 et 78–79, constitue la conclusion de l'ONU sur Yahidne ; l'utiliser à la Troisième Commission et au Conseil des droits de l'homme chaque fois que la Russie conteste le traitement des civils sous occupation.

**Sanctionner les unités.** Désigner la 55e brigade de fusiliers motorisés distincte, le général de division Barilo, le capitaine Solovov et les 15 militaires condamnés au titre des régimes nationaux et de l'UE ; les inscriptions de l'UE de 2022 visent la 64e brigade de Boutcha mais pas la 55e de Yahidne.

**Soutenir le mémorial.** Les habitants ont décidé en 2024 que l'école deviendrait un musée ; les travaux avancent lentement. Un financement et une expertise des partenaires permettraient de l'achever.

**Consigner la méthode.** Yahidne est le cas documenté d'un village utilisé comme bouclier pour un quartier général ; le maintenir dans les déclarations sur la protection des civils aux côtés de Boutcha.

**Sources :** A — HCDH, déclaration du Haut-Commissaire à la session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, 12 mai 2022 ; Commission d'enquête A/77/533 (18 oct. 2022), par. 54, 77–79, 102 ; CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie [GC], 9 juil. 2025, annexe C. B — parquet régional de Tchernihiv, 22 mai 2022 ; Bureau du Procureur général 8 juin 2022, 4 avr. 2023, juil. 2025 ; jugements du tribunal de district de Tchernihiv 12 janv. 2023, 11 mars 2024, 7 juil. 2025 ; cour d'appel de Tchernihiv 6 avr. 2023, 26 févr. 2026 ; SBU 16 juil. 2025, 13 avr. 2026 ; Bureau du Président 3 avr. 2023, 3 avr. 2025. C — Human Rights Watch, 18 mai 2022 ; Reuters / Al Jazeera 8 avr. 2022 ; iStories 27 avr. 2022 ; RFE/RL 18 juin 2022 ; Detector Media 18 juin 2022 ; Ukrainska Pravda 12 mai 2023 ; IWPR 15 août 2023, 23 avr. 2024, 27 mars 2025 ; Suspilne 23 nov. 2023, févr. 2024, sept. 2025 ; Babel 24 nov. 2023 ; suivi des procès par MIHR 2023–25 ; Slidstvo.Info 23 oct. 2024 ; KHPG 19 sept. 2025 ; Eurozine / Public Interest Journalism Lab 23 févr. 2026 ; Ukrinform 6 mars 2026 ; Kiarszys & Lemiesz, Antiquity 100(411), 23 mars 2026 ; Kyiv Independent 13 avr. 2026. Tous consultés le 20 oct. 2026.

YAHIDNE  
PROJET V0.1 · 20 OCT. 2026 · NON  
PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET  
JOURNAL DES CORRECTIONS SUR LE  
UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal  
des corrections

# YAHIDNE: A VILLAGE IN A SCHOOL BASEMENT

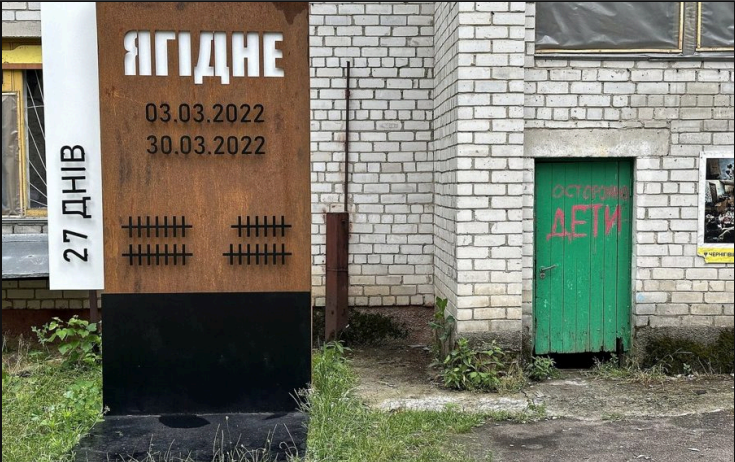
7 photographs from official sources, as shown on the live page. Each image is credited and openly licensed; videos are linked to the official post (scan the code). No image shows the dead; graphic aftermath is blurred in print. The downloadable pack on the live page holds the full-size files and their SHA-256.

UKRAINE EVIDENCE HUB  
VERIFIED RECORD  
OCT 2026



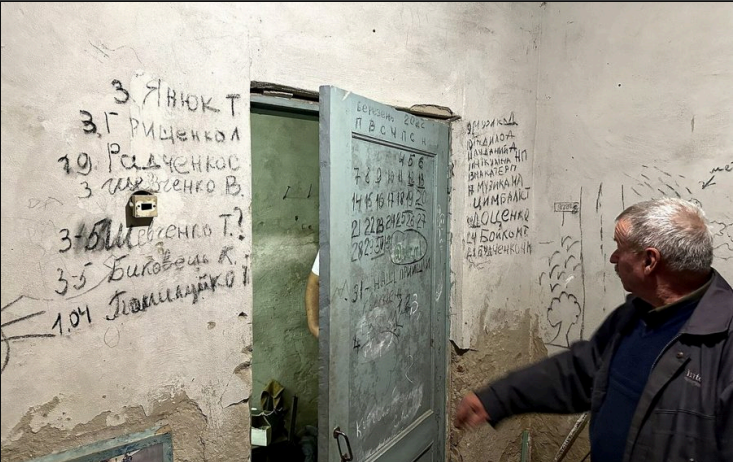
The school in Yahidne whose basement held the village for 28 days

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_IMG\\_6624\\_\(53023252443\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_IMG_6624_(53023252443).jpg)



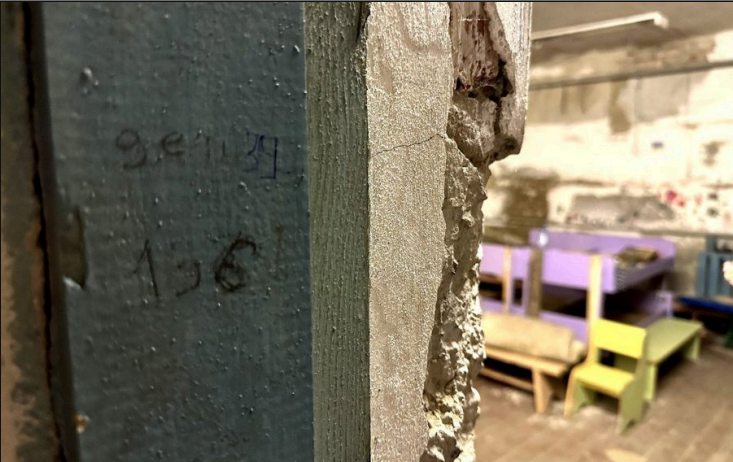
Memorial plaque by the school: '27 days', 03.03.2022–30.03.2022

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_IMG\\_6622\\_\(53022936914\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_IMG_6622_(53022936914).jpg)



The calendar kept by the detainees on the basement wall

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_survivor\\_calendar\\_IMG\\_6676\\_\(53022187267\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_survivor_calendar_IMG_6676_(53022187267).jpg)



Inscription on a basement door: 136 adults, 39 children

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_136adults\\_39kids\\_IMG\\_6649\\_\(53022936564\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_136adults_39kids_IMG_6649_(53022936564).jpg)



A room of the basement with the desks and bedding left behind

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_IMG\\_6658\\_\(53022763741\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_IMG_6658_(53022763741).jpg)



The basement after the detainees left

Enno Lenze · 2023-06-29 · CC BY 2.0  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne\\_IMG\\_6686\\_\(53022935259\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yahidne_IMG_6686_(53022935259).jpg)



The school basement, photographed during the visit of the US Secretary of State, 7 Sep 2023

U.S. Department of State · 2023-09-07 · Public domain  
[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Secretary\\_Blinken\\_Visits\\_the\\_Yahidne\\_School\\_-\\_53182610509.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Secretary_Blinken_Visits_the_Yahidne_School_-_53182610509.jpg)

